

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 9 du 18 10 2022



Campagne 2022-2023



A retenir cette semaine :



Colza :

- Poursuite du vol de charançon du bourgeon terminal sur l'ensemble de la région : risque élevé uniquement pour les petits colzas.

Céréales à paille :

- Risque limace faible à moyen à réévaluer la semaine prochaine.
- Risque pucerons faible à réévaluer la semaine prochaine.
- Risque cicadelle moyen à réévaluer la semaine prochaine.

Sommaire

[Colza](#) p 02

[Céréales d'hiver](#) p 12

[Betterave](#) p 20

Santé des végétaux :

Le Ministère de l'Agriculture et la Souveraineté Alimentaire lance « Plantes en danger », une campagne de sensibilisation aux bons gestes. Retrouvez toutes les informations sur les organismes de quarantaine prioritaires que sont la bactérie *Xylella fastidiosa*, le scarabée japonais (*Popillia japonica*) et les capricornes asiatiques (*Anoplophora*) : <https://agriculture.gouv.fr/plantes-en-danger-tous-concernes>



Photos : symptômes *Xylella*, scarabée japonais et capricorne asiatique, source MASA



Réseau 2022-2023

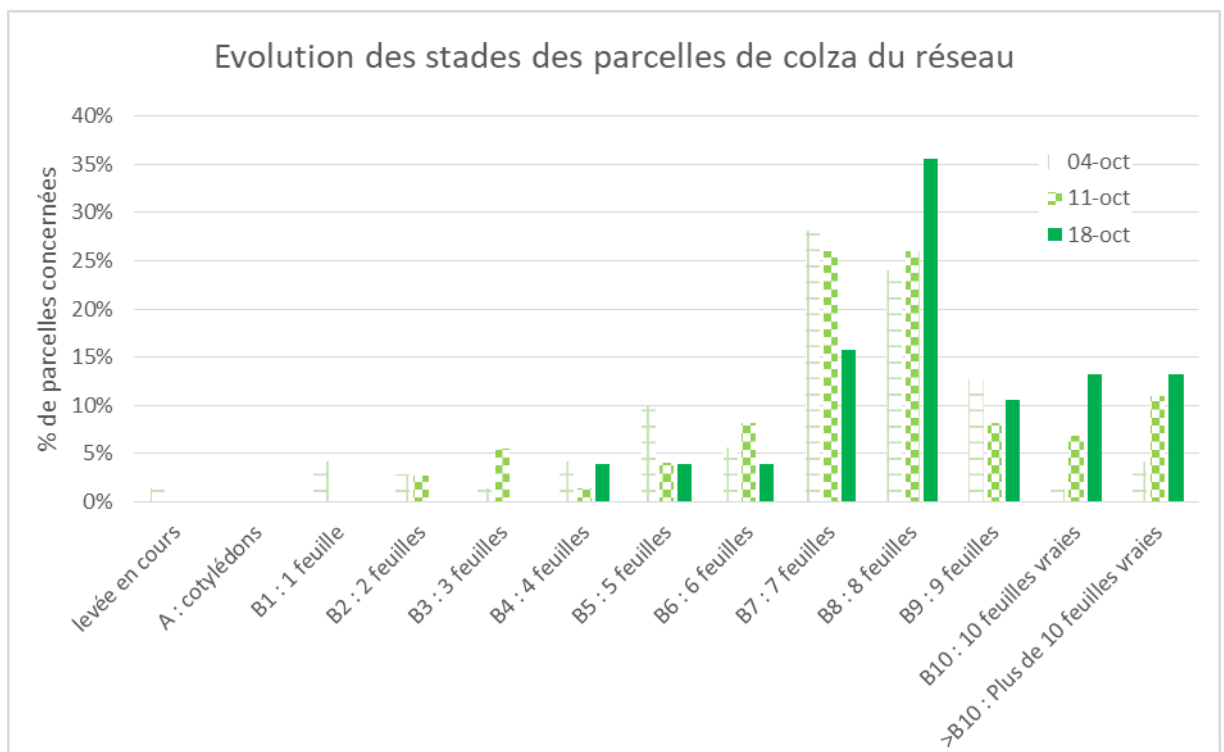
Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de 76 parcelles.

Stades des colzas

Le redoux des températures de la semaine écoulé, cumulé aux pluies régulières, a entraîné la pousse rapide des colzas. Les $\frac{3}{4}$ des parcelles ont maintenant 8 feuilles ou plus.

Localement, quelques parcelles ont levé tardivement et peinent davantage.

A l'intérieur d'une même parcelle, les stades de développement et la biomasse peuvent être très hétérogènes en fonction du type de sol.



12 parcelles du réseau rapportent de l'élongation : entre 0.5 et 5 cm sur les variétés KWS ARIANOS, CROSSFIT, RGT PARADIZZE, HOSTINE, MELODIE, FELICIANO KWS et ADDITION.

Localement, des symptômes de faim d'azote (rougissement) peuvent être observés en fonction de l'historique, notamment fertilisation organique ou pas, des parcelles.



Pour limiter le risque lié aux insectes, des **objectifs de biomasse** ont été définis :

	Au 5-10 octobre	A l'entrée de l'hiver
Biomasse minimum	> 600 g/m ²	> 1 kg/m ²
Biomasse optimum	> 800 g/m ² (soit plus de 25 g/plante)	> 1,5 kg/m ² (soit plus de 45 g/plante)



Poids des pieds de colza en gramme, E. Courbet (CA70)

Biomasses observées dans le réseau

lib_commune	code_postal	Biomasse verte aérienne (en g/m ²)	Biomasse verte aérienne (en g/plante)
TICHEY	21250	38	2
AUTHUME	39100	1488	60
ANNOIRE	39120	1220	47
CHAUSSIN	39120	475	24
LES HAYS	39120	1320	49
SAINT-LOUP	39120	780	33
BLETTERANS	39140	1050	35
VERCIA	39190	840	20
SAINT-LOTHAIN	39230	3376	125
VINCENT	39230	2850	130
LA LOYE	39380	910	51
AUMUR	39410	37	2
COURLANS	39570	2660	89
MALANGE	39700	1600	57
SERMANGE	39700	2000	56
LA GRANDE-RESIE	70140	2500	



PESMES	70140	1000	
BONBOILLON	70150	800	
CUGNEY	70700	2600	
CHARBUY	89113	1200	
VILLEBOUGIS	89150	2000 + 50 g/m ² de plantes com- pagnes	80
SAINT-JULIEN-DU-SAULT	89330	200	6
CEZY	89410	350	15

Mise en œuvre des pièges

Les cuvettes au-dessus de la végétation doivent aussi être installées pour surveiller le vol des charançons du bourgeon terminal (CBT).

Pour la mise en place des pièges : voir les précédents BSV.

Ravageurs

Charançon du bourgeon terminal (CBT)

- **Période de risque** : du développement des premières larves jusqu'au décollement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque. La cuvette jaune (positionnée au-dessus de la végétation) est indispensable pour effectuer ce piégeage. Les vols de CBT peuvent avoir lieu de fin septembre jusqu'à l'entrée de l'hiver.



Charançon du bourgeon terminal, *C. Zambotto* (CA58)

- **Observations** : La météo a été favorable au vol qui s'est poursuivi sur l'ensemble de la région. 91% des cuvettes ont capturé des charançons du bourgeon terminal. Ce sont entre 1 et 41 individus qui sont piégés.

Dans les cuvettes, ont aussi été observés baris, méligèthes et grosses altises adultes.



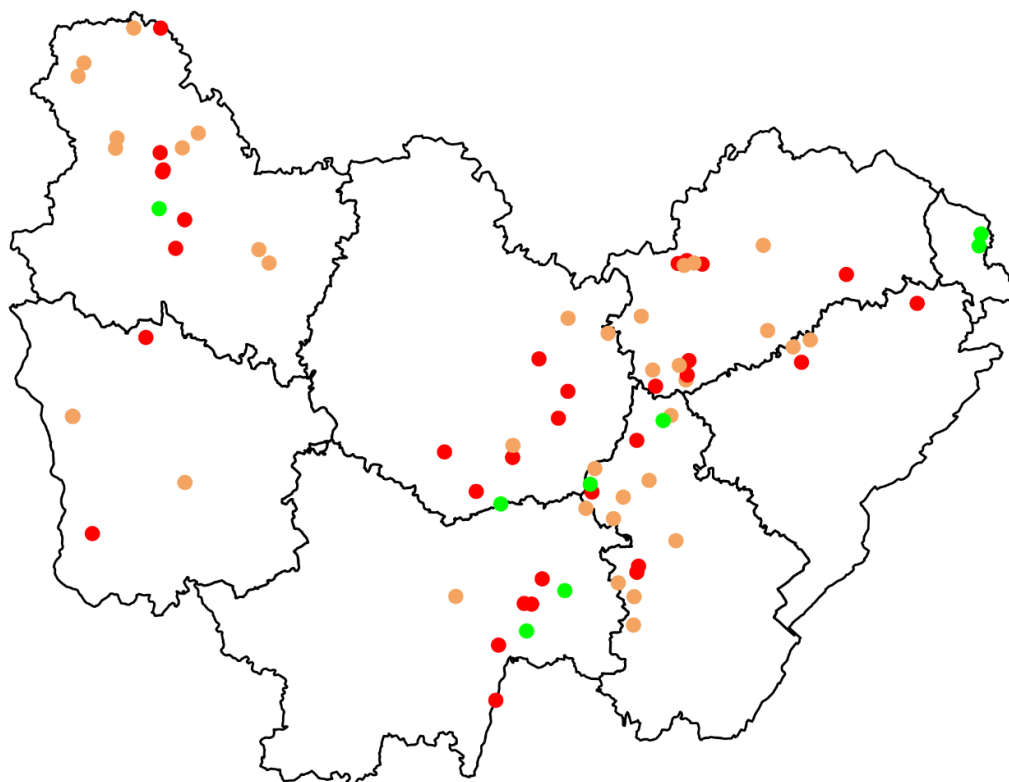
BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 9 du 18 10 2022

Parcelles observées du 2022-10-11 au 2022-10-18



Piège : Nb de charançons du bourgeon terminal : ● [0-0] ●]0-5] ●]5-41]

lib_commune	code_postal	Piège : Nb de charançons du bourgeon terminal
CESSEY-SUR-TILLE	21110	9
LONGECOURT-EN-PLAINE	21110	10
LUX	21120	3
TICHEY	21250	2
CHAMPAGNE-SUR-VINGEANNE	21310	5
BLIGNY-SUR-OUCHÉ	21360	12
RUFFEY-LES-ECHIREY	21490	22
POMMARD	21630	11
AGENCOURT	21700	4
QUINCEY	21700	7
SAINTE-MARIE	25113	6
CENDREY	25640	3
POULIGNEY-LUSANS	25640	9
RIGNEY	25640	2
AUTHUME	39100	15

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 9 du 18 10 2022

ANNOIRE	39120	8
CHAUSSIN	39120	4
LES HAYS	39120	3
SAINT-LOUP	39120	30
BLETTERANS	39140	4
RUFFEY-SUR-SEILLE	39140	7
VERCIA	39190	1
SAINT-LOTHAIN	39230	1
VINCENT	39230	6
LA LOYE	39380	8
AUMUR	39410	2
COURLANS	39570	2
MALANGE	39700	0
SERMANGE	39700	4
ALLUY	58110	2
NARCY	58400	15
NARCY	58400	4
MAGNY-COURS	58470	8
OISY	58500	25
AUVET-ET-LA-CHAPELOTTE	70100	1
AILLEVANS	70110	6
MONT-SAINT-LEGER	70120	20
RENAUCOURT	70120	2
LA GRANDE-RESIE	70140	5
PESMES	70140	15
BONBOILLON	70150	5
HUGIER	70150	3
HUGIER	70150	8
PORT-SUR-SAONE	70170	1
FRANCOURT	70180	41
ROCHE-ET-RAUCOURT	70180	3
RIOZ	70190	1
FOUVENT-SAINT-ANDOCHE	70600	15
CUGNEY	70700	10
SENOZAN	71260	12
LOISY	71290	0
SIMARD	71330	0
GEANGES	71350	0
BAUDRIERES	71370	7
JULLY-LES-BUXY	71390	1
LESSARD-EN-BRESSE	71440	7
SAINT-VINCENT-EN-BRESSE	71440	7
TOURNUS	71700	8
AUXERRE	89000	11
CHARBUY	89113	0
SAINT-SEROTIN	89140	5



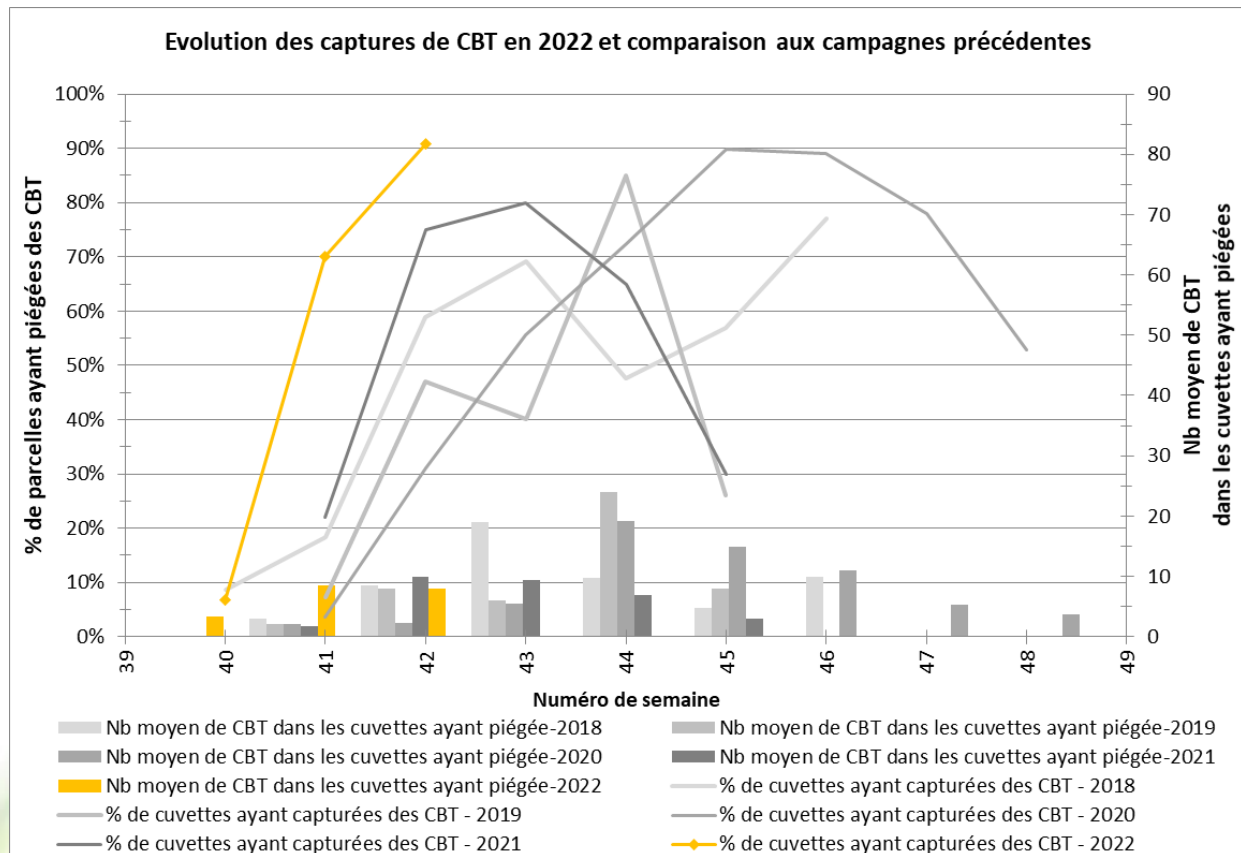
BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 9 du 18 10 2022

VILLEBOUGIS	89150	3
SAINT-AURICE-AUX-RICHES-HOMMES	89190	23
BRIENON-SUR-ARMANCON	89210	4
CHAMPLOST	89210	3
PERCENEIGE	89260	5
NOYERS	89310	2
SAINTE-VERTU	89310	3
SAINT-JULIEN-DU-SAULT	89330	5
BRION	89400	8
CHARMOY	89400	22
CHARMOY 2	89400	9
CEZY	89410	2
GY-L'EVEQUE	89580	6
ANGEOT	90150	0
FONTAINE	90150	0



Le vol est plutôt en avance (1 semaine environ) par rapport aux années précédentes.



Les 1^{ères} pontes ont été observées à HUGIER (70).



Œuf de CBT sur petit colza, E. Courbet (CA70)

Résultats de dissection :

- Captures de cette semaine

- BEAUNE (21) : 8 femelles avec œufs non matures et **1 femelle avec œufs matures**
- MEURSANGES (21) : 11 femelles avec des œufs non matures
- QUINCEY (21) : 2 femelles avec des œufs non matures
- POMMARD (21) : 6 femelles avec des œufs non matures

- Captures de la semaine dernière

- CHAMPLOST (89) : RAS
- PERCENEIGE (89) : 2 femelles avec des œufs non matures
- GY L'EVEQUE (89) : 3 femelles avec des œufs non matures
- POMMARD (21) : 1 femelle avec des œufs non matures

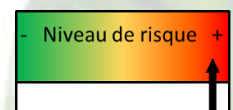
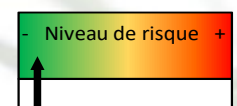
- **Analyse du risque** :

Gros colzas (40 à 50 g/plante et plus) :

- Pour les colzas suffisamment développés, le risque est faible.

Petits colzas (moins de 40-50 g/pl) :

- Pour les **secteurs** avec captures significatives depuis une dizaine de jours, le risque est élevé. Il est d'autant plus important que le colza est peu développé.





- Pour les **secteurs** sans captures jusqu'à présent ou captures non significatives (très peu de parcelles dans ce cas), le risque est encore faible à moyen. Maintenir une surveillance attentive et réévaluer le risque si des captures sont observées au cours de la semaine.



La gestion du risque CBT sur colza doit prendre en compte les phénomènes de résistances aux pyrèthroïdes.

Larves de grosses altises

- Description :

Les larves après éclosion (L1) rejoignent les pétioles des plantes à partir du sol. Il est possible dans un premier temps d'observer la présence de la perforation leur permettant de pénétrer dans la plante. Ensuite les différents stades larvaires (L2-L3) sont observables dans les pétioles. Les larves âgées (Stade larvaire L3) sont les plus à risque car les meilleures candidates à la migration vers le cœur.

La lutte contre les larves de grosses altises est déconnectée de la lutte contre les altises adultes.



Galleries et larves de grosses altises, E. Courbet (CA70)

Attention à ne pas confondre les larves d'altises avec les larves de diptères qui sont sans nuisibilité sur le colza.

Larve d'altise	Larve de diptère
3 paires de pattes	Absence de patte
Extrémités noires, voir plaques noires sur le corps à un stade avancé.	Corps entièrement translucide (jaune / blanc)



Larve d'altise, E. Courbet (CA70)



Larve de diptère, E. Joudelat (CA89)

Les observations peuvent être réalisées par dissection des pétioles ou bien avec la méthode Berlèse (voir description ci-dessous ou [vidéo ici](#)).

L'utilisation de plantes compagnes (si elles sont suffisamment développées : 150 à 200 g/m² minimum) peut permettre de diminuer la pression exercée par les larves par un effet de leurre.

- **Seuil indicatif de risque** : larves présentes dans plus de 70 % des plantes OU 2,5 larves en moyenne par plante avec la méthode Berlèse. Les colzas de plus de 45 g/pl, bien enracinés et sans carence azotée peuvent tolérer jusqu'à 5 larves / plante.

- **Observations** :

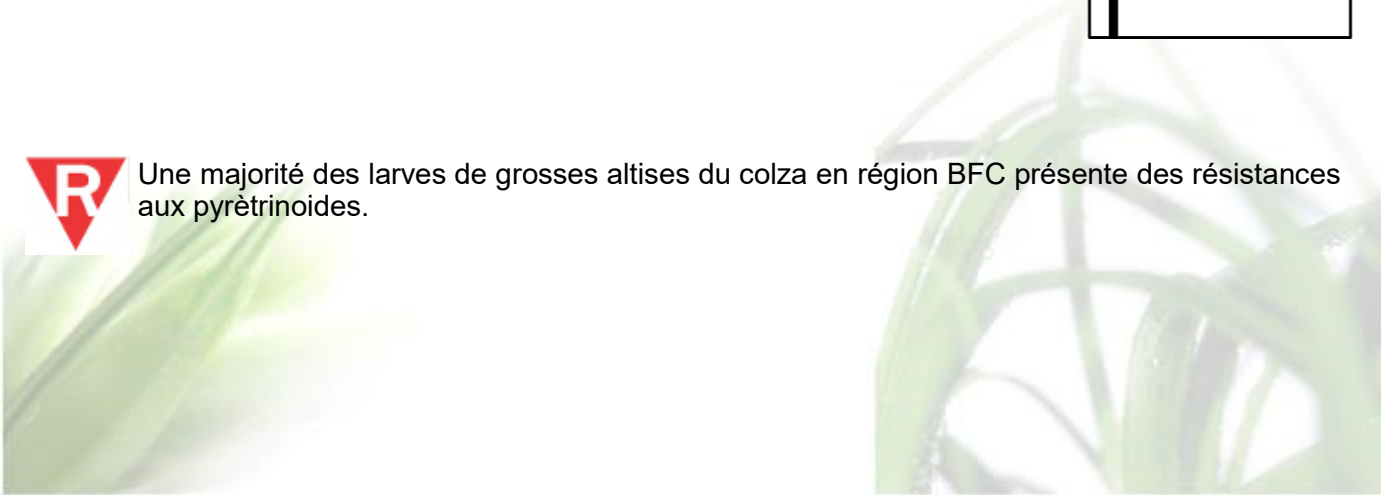
Les 1^{ères} larves sont observées dans 6 parcelles de l'Est de la région, avec la méthode par dissection, à des niveaux inférieurs au seuil de risque.

- **Analyse de risque** :

Le risque est faible pour le moment.



Une majorité des larves de grosses altises du colza en région BFC présente des résistances aux pyrèthrinoides.





METHODE BERLESE POUR L'ESTIMATION DE LA PRESSION EN LARVES DE GROSSE ALTISE DANS LES COLZAS

1. **Prélever au champ** au minimum une vingtaine de plantes (4 x 5 plantes consécutives),
2. De retour au labo ou au bureau, **nettoyer rapidement les plantes** à l'eau claire,
3. **Couper les pivots et le plus gros des limbes** (non touchés)
4. Rincer encore si besoin les plantes (le nettoyage permet d'éviter les tombées et dépôts de terre dans le récipient et facilite le comptage des larves),
5. **Répartir les plantes sur un grillage qui recouvre un récipient** (cuvette, entonnoir sur flacon, ...). Le nombre de plantes à positionner sur chaque dispositif dépend de la taille des plantes. Il est important qu'aucun morceau de plante ne dépasse de la cuvette ou de l'entonnoir au risque d'avoir des larves tombant à côté du dispositif.
6. Laisser sécher pendant 8 à 15 jours (selon la température de la pièce et la taille des plantes),

Après dessèchement complet des plantes, **compter le nombre de larves tombées** dans les récipients. Les observations peuvent aussi se réaliser au fur et à mesure du séchage.

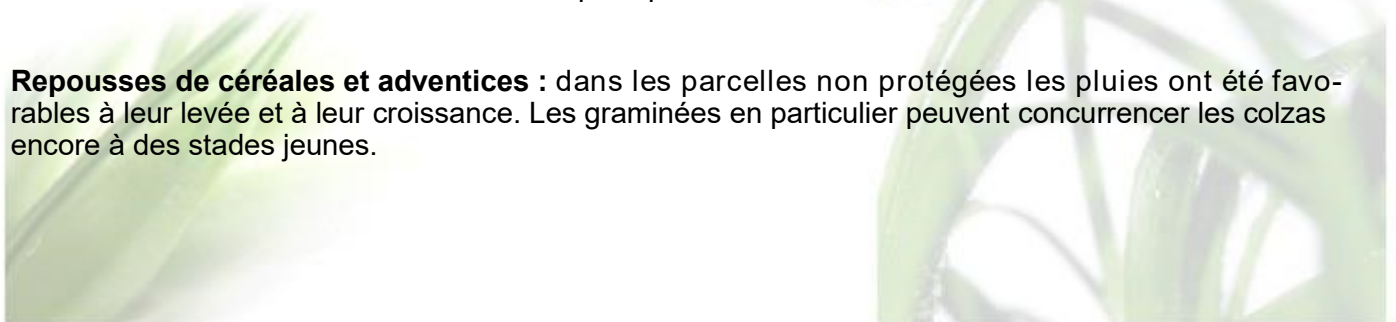


Autres observations

Des **pucerons cendrés** sont localement observés dans l'Yonne. De même des dégâts de **limaces** sont parfois signalés en Saône et Loire et dans le Territoire de Belfort. Idem pour les **tenthredes** en Haute Saône.

Des macules de **phoma** sont signalées dans 3 parcelles sur les variétés BLACK CONAN, KWS ARIANOS et CROSSFIT. Le choix variétal est le principal levier de lutte.

Repousses de céréales et adventices : dans les parcelles non protégées les pluies ont été favorables à leur levée et à leur croissance. Les graminées en particulier peuvent concurrencer les colzas encore à des stades jeunes.





CEREALES D'HIVER

Les semis se terminent.

14 parcelles d'orges et 28 de blés levés ont été observées cette semaine pour le BSV.

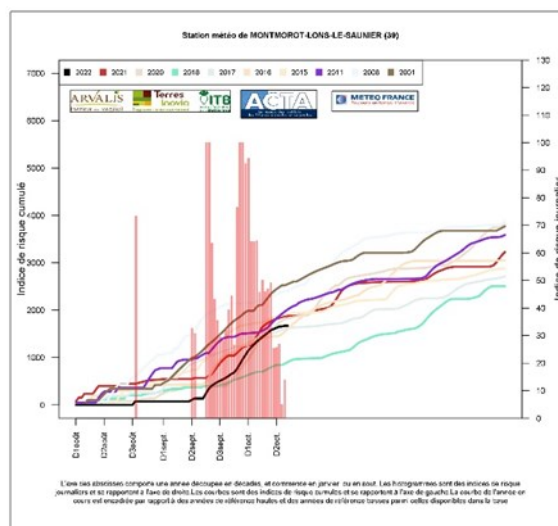
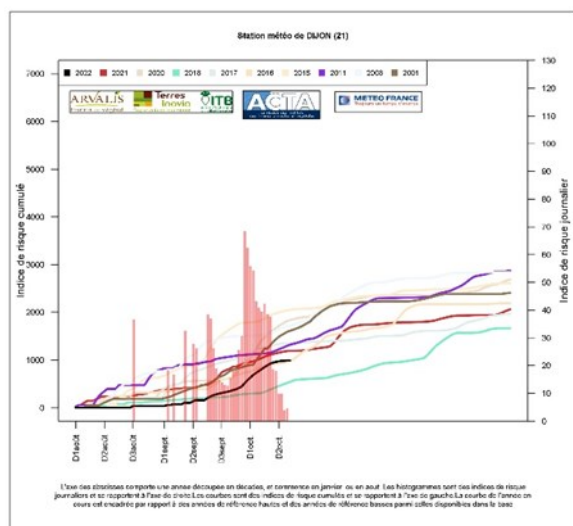
Tableau des observations en nombre de parcelles

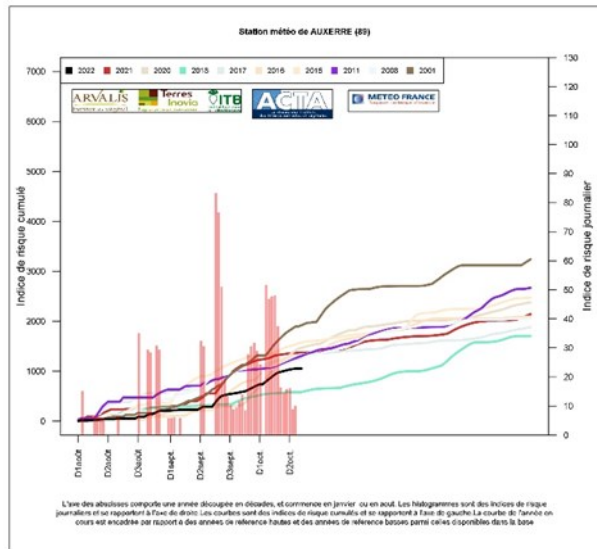
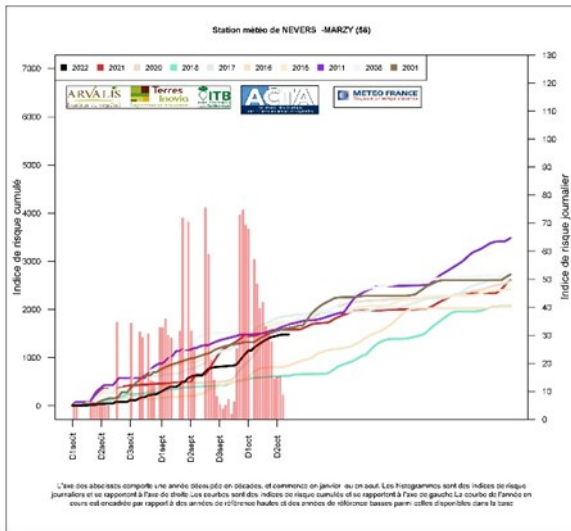
	Non levée	Levée à 1 f	2 f	3 f	Début tallage
Blé	8	16	1	1	0
Orge	2	12	1	1	0
Total	10	28	2	2	0

Limaces

Les céréales sont sensibles aux limaces (grises les plus fréquentes et noires) de la levée jusqu'au stade 3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de cultures abondants, caillouteuses, les semis superficiels, les zones non tassées, les andains de paille... Le risque est d'autant plus élevé que le climat de l'automne est doux et humide pendant la période « avant semis – tallage ».

Que ce soit à Dijon, Auxerre, Nevers ou Lons, le risque estimé par le modèle agro-climatique inter institut est faible à moyen.





Evaluer le risque limaces

Vous pouvez évaluer le risque limaces avant les semis, pendant cette période pluvieuse.

Le piégeage consiste à la mise en place à la surface du sol d'un carré de 50 cm X 50 cm en carton, ou une tuile, ou un sac recouvert par une bâche plastique. Sous le piège disposez quelques granulés d'anti limaces pour éviter que les limaces ne quittent le piège.

A partir de ce piège, le risque limace se raisonne avec les seuils suivants (rapporter le comptage du piège au m²) :

- 1 à 10 limaces / m² : risque faible
- 10 à 20 limaces / m² : risque moyen
- 20 à 50 limaces / m² : risque élevé
- Plus de 50 limaces / m² : risque très élevé

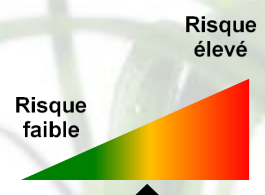
Sur le terrain, des morsures anecdotiques sont observées dans 2 parcelles.

Sur un blé dans l'Yonne, jusqu'à 30% des plantes présentent des morsures (au stade 1 feuille).

En cas d'observations de dégâts, privilégiez les spécialités de biocontrôle.



**Le risque limace est faible à moyen à ce jour.
Surveillez les parcelles sans ou avec très peu de travail du sol.
A réévaluer la semaine prochaine.**





Les cicadelles (*Psammodettix alienus*) responsables des symptômes de pieds chétifs

Cicadelle grise

photo Cedric ZAMBOTTO CA 58

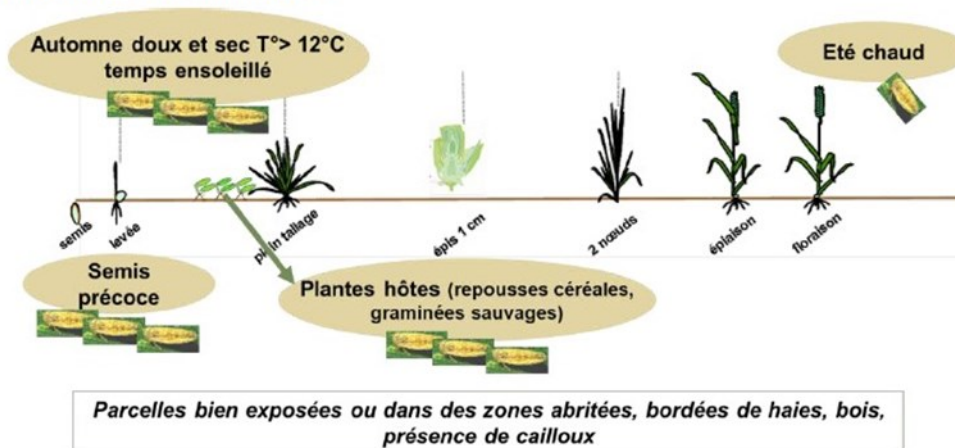


La Cicadelle est de ton beige terreuse, d'une taille de 4 à 5 mm, caractérisée par :

- 5 bandes blanches étroites et 6 bandes beiges larges longitudinales sur le sommet de la tête caractéristiques de l'espèce.
- Des ailes disposées en forme de toit (^)

C'est prioritairement dans les parcelles levées le plus tôt et d'autant plus si la levée est hétérogène, bien exposées (au sud) ou dans les zones abritées, bordées de haies et de bois, que l'observation doit être la plus soutenue.

Facteurs favorables aux cicadelles



Source : ARVALIS – Institut du végétal

ETAT DES LIEUX

L'état des lieux peut être réalisé en relevant de manière hebdomadaire, dès le début de la levée, un piège jaune englué format A4. Au-delà de 30 captures hebdomadaires enregistrées, le risque devient élevé. En l'absence de piégeage, une observation directe des cicadelles dès l'émergence de la céréale sera alors nécessaire pour évaluer le niveau de risque. Choisir une période ensoleillée, la plus chaude de la journée. Parcourir la parcelle à 5 endroits sur 5 mètres linéaires. Si à chaque endroit cette action fait sauter devant soi au moins 5 cicadelles, le seuil de risque est dépassé.

Sur 5 pièges relevés, celui positionné dans l'Yonne fait état d'une centaine de captures.

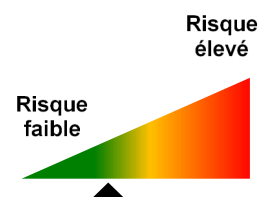


Risque actuellement faible.

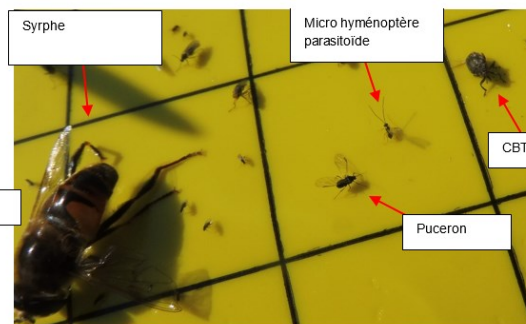
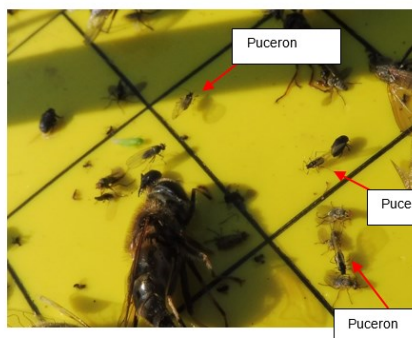
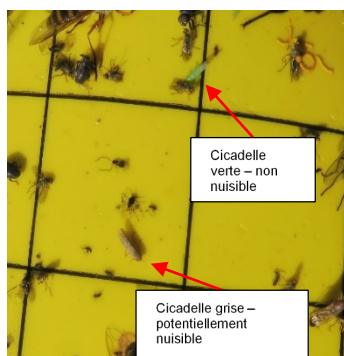
Surveillez les cicadelles dès le stade pointant de la céréale dans les situations qui se réchauffent rapidement et / ou proches de repousses de céréales. Réaliser les observations dans les heures chaudes et ensoleillées de la journée.

Les bordures sont souvent plus colonisées.

Il n'existe pas de tolérance variétale par rapport au virus des pieds chétifs (toutes céréales à paille).



Reconnaitre les cicadelles et pucerons sur piège englué – photos Emeric COURBET CA70





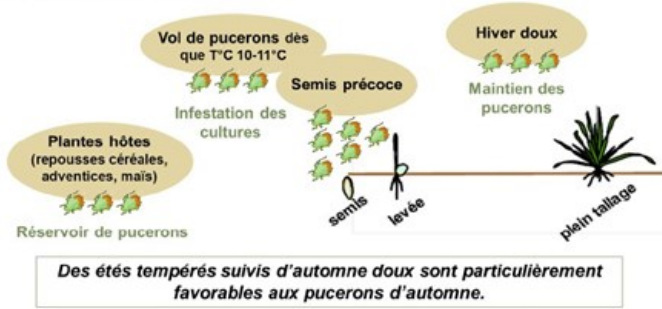
Les pucerons (*Rhopalosiphum Padi*, *Sitobion*, *Metopolophium*...) vecteurs de la jaunisse nani-sante

Rhopalosiphum padi est un puceron à forme globuleuse (1,2 à 2,4 mm), qui présente un corps vert foncé avec des taches rougeâtres autour de l'insertion des cornicules. A l'automne, lorsque les conditions sont favorables les pucerons ailés volent et se posent préférentiellement sur les jeunes plantules de céréales. Ils transmettent le virus lors de leurs piqûres alimentaires. L'infestation est d'autant plus importante que le nombre de jours de vols est élevé : les semis précoces sont ainsi toujours plus exposés. Suite à cette contamination primaire de la parcelle, la diffusion de la maladie est assurée par leur descendance : les pucerons aptères (sans ailes) se contaminent en se nourrissant sur des plantes malades puis contaminent d'autres plantes (dissémination par foyer).

Puceron ailé et puceron aptère – photo Elodie JOUDELAT CA89

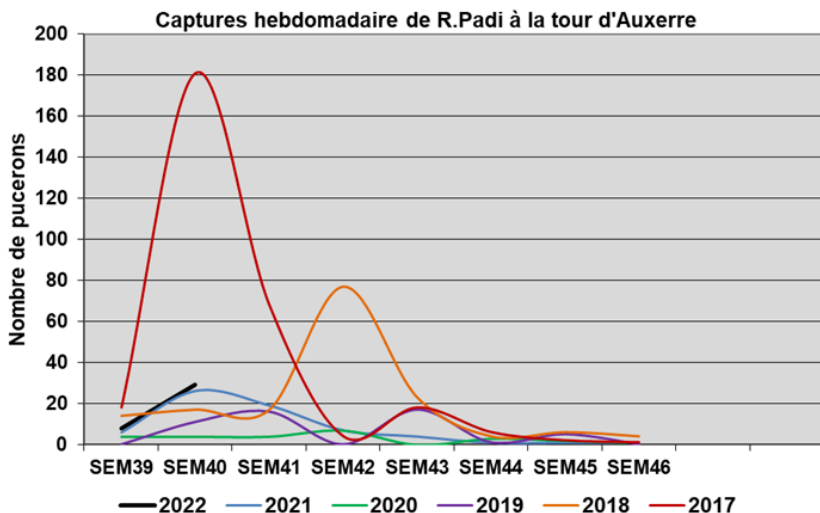


Facteurs favorables aux pucerons



Source : ARVALIS – Institut du végétal

Le vol de pucerons reste modeste à la tour à succion.





ETAT DES LIEUX

Dès le début de la levée, un état des lieux est à réaliser par beau temps en parcourant la parcelle. Le seuil d'intervention est de 10% de plantes touchées par au moins un puceron. En dessous de ce seuil, il ne faut pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours de suite.

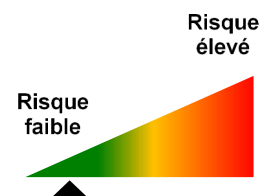
Le risque pucerons semble bien moins important cet automne que l'an dernier, ils sont absents des maïs et la météo actuelle n'est pas favorable.

Sur 25 parcelles observées, ils sont signalés dans 9 parcelles (36%) et les infestations n'excèdent pas les 5% de pieds porteurs de pucerons. Pas de dépassement de seuil signalé.

Des pucerons ailés sont observés sur les pièges englués.

La vigilance est de rigueur sur les premières levées, en particulier à proximité de maïs.

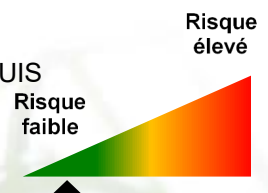
Risque actuellement faible.
Surveillez les pucerons à partir du stade 1 feuille sur les variétés non tolérantes à la JNO.



Risque nul sur orges tolérantes à la JNO (liste non exhaustive).

Escourgeons : AMISTAR, COCCINEL, HIRONDELLA, KWS BORRELLY, KWS EXQUIS, KWS FEERIS, KWS FILANTE, KWS JAGUAR, KWS JOYAU, LG ZEBRA, LG ZENIKA, LG ZODIAC, MARGAUX, PERROELLA, RAFAELA, SENSATION

Orges 2 rangs : IDILIC, LG CAIMAN, ORIONE, RGT SEGONTIA, SPAZIO...





Adventices

Pensez aux désherbages mécaniques.

Vidéo = comment reconnaître les graminées ([cliquez](#))



Les graminées du type vulpins, ray-grass, bromes sont de plus en plus résistantes aux Fop – Sulfonylurées



Annexe

Sensibilité des variétés de blé tendre
au chlortoluron

VARIETES TOLERANTES AU CHLORTOLURON

Accor	Brevent	Farandole	Hyxo	Marcelin	Quatuor	Somca
Accroc	Buenno	Farinelli	Hyxperia	Matheo	Québon	Sonyx
Acoustic	Calabro	Faustus	Hyxpress	Maupassant	Rebelde	Sophie CS
Adagio	Calisol	Fenomen	Hyxtra	Messenger	Renan	Sophytra
Addict	Calumet	Filon	Illico	Minotor	Ressor	Sorbet CS
Adéquat	Camp Rémy	Flair	Imperator	Mobile	RGT Cesario	Sorrial
Adhoc	Campero	Flamenko	Innov	Mogador	RGT Cyclo	Sorokk
Aérobic	Caphorn	Fluor	Inox	Monitor	RGT Distingo	Sortilege CS
Albator	Capvern	Folklor	Instinct	Montecristo CS	RGT Kilimanjaro	Spigolo
Alhambra	Caribou	Forblanc	Intérêt	Mortimer	RGT Libravo	Stereo
Aligator	CCB Ingénio	Forcali	Intro	Moskito	RGT Montecarlo	Stadium
Allez y	Cecybon	Fructidor	Invicta	Musik	RGT Pulko	Strass
Altamira	Cellule	Gabrio	Ionesco	Mutic	RGT Talisko	Stromboli
Altigo	Cézanne	Galactic	Iridium	Nemo	RGT Texaco	Su Astragon
Ambition	Charger	Galibier	Isengrain	Nirvana	RGT Venezia	Sublim
Amboise	Chevalier	Galopain	Isidor	Noblesko	RGT Volupto	Sumo
Amifor	Chevignon	Galvano	Istabraq	Nocibe	Richepain	Su Trasco
Andalou	Chevron	Garantus	Jaidor	Nuage	Rimbaud	System
Andromede CS	Claire	Garfield	Johnson	Nucleo	Rize	Sweet
Annecey	Colmetta	Geny	Kalystar	Oakley	Rodrigo	Swinggy
Antonius	Compil	Geo	Kantao	Odyssée	Ronsard	Sy Adoration
Apache	Complice	Gerry	Koreli	Oratorio	Runal	Sy Fashion
Aprilio	Conexion	Gimmick	Kundera	Oregrain	Rustic	Sy Passion
Aramis	Copernico	Goncourt	Kylian	Orloge	Saint Ex	Syllon
Arche	Courtot	Grafik	KWS Extase	Orvantis	Samurai	Sy Mattis
Arezzo	Craklin	Graindor	KWS Lazuli	Osmose CS	Sankara	Sy Pack
Aristote	Croisade	Granamax	KWS Moonlight	Oxebo	Sanremo	Sy Tolbiac
Arlequin	Contrefor	Grapeli	KWS Sphere	Paindor	Santana	Talendor
Artdeco	Crousty	Grillon	KWS Tonnerre	Pakito	Scenario	Tapidor
As de cœur	Cubitus	Gwastell	Laurier	Paledor	Sebasto	Tarascon
Ascott	Cupidon	Gwenn	Lazzaro	Palladio	Selekt	Tenor
Athlon	Dialot	Hansel	Leandre	Paroli	Sepia	Tentation
Atoupic	Diderot	Hendrix	Lear	Pastoral	Seyrac	Terroir
Attitude	Dinosor	Hybery	Levis	Pepidor	Sherlock	Thalys
Aubenne	Distinxion	Hycrop	LG Abraham	Pericles	Silverio	Tiago
Auckland	Donator	Hydrock	LG Absalon	Pezandor	Sirtaki	Tiepolo
Aurele	Einstein	Hyfi	LG Android	Phileas	Skerizzo	Titlis
Autricum	Energo	Hyguardo	LG Armstrong	Pibrac	SO 207	Tobak
Aviso	Enesco	Hyking	LG Astrolabe	Pierrot	Sobbel	Toisondor
Azzerti	Eperon	Hymack	LG Auriga	Pilier	Sofolk CS	Trocadéro
Bagou	Ephoros	Hynergy	LG Ayrtton	Plainedor	Sogby	Tulip
Bardan	Equilibre	Hynvictus	Limes	Player	Sogood	Unik
Barok	Espéria	Hypocamp	Lorenzo	Popeye	Soissons	Uski
Bastide	Euclide	Hypod	Lyrik	Posmeda	Sokal	Valodor
Belepi	Eureka	Hypolite	Macaron	Prévert	Solehio	Velours
Bermude	Exelcior	Hyrise	Mael	Providence	Soliflor CS	Vergain
Boisseau	Exotic	Hystar	Maldives CS	PR22R20	Solindo CS	Verzasca
Bonifacio	Expert	Hysun	Manager	PR22R58	Solive CS	Volontaire
Boregar	Fairplay	Hyteck	Mandrager	Pueblo	Solky	Waximum
Boston	Fantomas	Hywin	Maori	Quality	Solveig	Zephyr

*Toutes autres variétés que celles citées dans ces tableaux n'ont pas fait l'objet d'expérimentation.
En conséquence, il conviendra d'éviter l'emploi du chlortoluron à 1800g sur ces variétés.*

En gras : Nouvelles variétés



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 9 du 18 10 2022



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

